

DELIBERATION

CC_2022_017

OBJET :

COMMISSION 4

FINANCES

*Signature d'une
convention de
subvention avec la SPL
pour la gestion du
PACBO et de la
CONTACT PEVELE
ARENA au titre de
l'année 2022*

**Présents à l'ouverture de
la séance :**

Titulaires présents : 45

Suppléant présent : 0

Procurations : 4

Nombre de votants : 45

L'an deux mille vingt-deux, le 31 janvier à 18 heures 30, le Conseil Communautaire de la Communauté de communes Pévèle Carembault s'est réuni en visioconférence sous la présidence de Monsieur Luc FOUTRY, Président pour la tenue de la session ordinaire, suite à la convocation faite le 24 janvier 2022, conformément à la loi.

Présents :

Luc FOUTRY, Président

Marie CIETERS, 1^{ère} Vice-Présidente

Bernard CHOCRAUX, 2^{ème} Vice-Président

Michel DUPONT, 3^{ème} Vice-Président

Yves LEFEBVRE, 4^{ème} Vice-Président

Joëlle DUPRIEZ, 5^{ème} Vice-Présidente

Bruno RUSINEK, 6^{ème} Vice-Président

Arnaud HOTTIN, 7^{ème} Vice-Président

Benjamin DUMORTIER, 8^{ème} Vice-Président

Nadège BOURGHELLE-KOS, 9^{ème} Vice-Présidente

Sylvain CLEMENT, 10^{ème} Vice-Président

Bernadette SION, 11^{ème} Vice-Présidente

Jean-Louis DAUCHY, 12^{ème} Vice-Président

Didier DALLOY, Guy SCHRYVE, José ROUCOU, Philippe DELCOURT, Franck SARRE, Frédéric PRADALIER, Vincent LAVALLEZ, Olivier VERCRUYSSSE, Patrick LEMAIRE, Pascal FROMONT, Marion DUBOIS, Frédéric MINET, Odile RIGA, Régis BUE, Marcel PROCUREUR, Thierry DEPOORTERE, Vinciane FABER, Paul DHALLEWYN, François-Hubert DESCAMPS, Christian DEVAUX, Pascal DELPLANQUE, Ludovic ROHART, Carine JOURDAIN, Michel PIQUET, Frédéric SZYMCZAK, Valérie NEIRYNCK, Coralie SEILLIER, Thierry LAZARO, Luc MONNET, Jean-Paul VERHELLEN, Alain BOS, Jean-Luc LEFEBVRE

Ont donné procuration :

Isabelle LEMOINE, procuration à Régis BUE

Vincent PEREZ, procuration à Paul DHALLEWYN

Gilda GRIVON, procuration à Ludovic ROHART

Michel MAILLARD, procuration à Vinciane FABER

Absents excusés :

Thierry BRIDAULT, Didier WIBAUX, Alain DUCHESNE

Secrétaire de séance : Vincent LAVALLEZ

CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 31 janvier 2022

Délibération CC_2022_017

COMMISSION 4

FINANCES

Signature d'une convention avec la Société publique locale définissant les conditions de la mise à disposition du PACBO et de la CONTACT PEVELE ARENA à ORCHIES au titre de l'année 2022

Le Conseil Communautaire

Considérant que la convention annuelle pour la mise à disposition du PACBO et de la CONTACT Pévèle Aréna est arrivée à échéance au 31 décembre 2021,

Vu le projet de convention entre la SPL et la Pévèle Carembault pour l'année 2022,

Considérant que ce projet prévoit l'octroi d'une subvention de 668 000 € qui seraient versés comme suit :

- 334 000 € à la date de signature de la présente convention, et au plus tard le 30 avril 2022
- 167 000 € au 1^{er} juillet 2022
- 167 000 € au 1^{er} octobre 2022

Considérant que Messieurs Ludovic ROHART, Michel DUPONT, Jean-Louis DAUCHY, Jean-Luc LEFEBVRE, Philippe DELCOURT, Pascal FROMONT et Vincent LAVALLEZ ne prennent pas part au vote.

Où l'expose du Président,
APRES EN AVOIR DELIBERE

DECIDE (par 42 voix POUR, 0 Voix CONTRE, 0 ABSTENTION sur 42 VOTANTS)

- ***D'autoriser Monsieur le Président à signer la convention annuelle de délégation entre la société publique locale (SPL) et la CCPC, pour la gestion et l'exploitation du PACBO et de la salle omnisports CONTACT PEVELE ARENA à ORCHIES au titre de l'année 2022, ainsi que tout document afférant à ce dossier.***

Ont signé au registre des délibérations les membres du Conseil Communautaire repris ci-dessus.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,
Le Président

Luc FOURT

